

Énoncé de réaction - Pluvier montagnard

2 décembre, 2010

Nom commun : Pluvier montagnard

Nom scientifique : *Charadrius montanus*

Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) : En voie de disparition

Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation : L'évaluation ci-dessus confirme la classification de cette espèce sauvage inscrite à l'Annexe 1, intitulée la *Liste des espèces en péril* comme en voie de disparition. Les activités continueront d'être entreprises conformément à l'objet de la *Loi sur les espèces en péril* et respecteront les échéances prescrites par la Loi.

Justification de la désignation par le COSEPAC : Cette espèce est un oiseau rare des Prairies canadiennes, qui se trouve en Alberta et en Saskatchewan. La population compte moins de 250 individus, dont un maximum de 11 individus dénombrés dans une saison au Canada. L'espèce est menacée par la conversion continue des prairies indigènes en terres cultivées, par les pratiques agricoles et par la gestion du bétail. L'espèce fait l'objet de préoccupation dans la majorité de son aire de répartition aux États-Unis, limitant ainsi l'immigration future de source externe.

Présence au Canada : Alberta, Saskatchewan

Ministre(s) compétent(s) :

Ministre de l'Environnement du Canada

Ministre responsable de l'Agence Parcs Canada

Loi(s) fédérale(s) pertinente(s) : Cette espèce est protégée en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*. , Lorsque l'espèce se retrouve dans des parcs nationaux du Canada ou d'autres terres dont la gestion relève de l'Agence Parcs Canada, elle est protégée ou sa gestion est menée en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* ou par des mesures ou outils de gestion dont l'Agence Parcs Canada dispose en vertu d'autres lois ou règlements.

Activités de conservations en cours : La version finale du Programme de rétablissement du Pluvier montagnard (*Charadrius montanus*) au Canada est affichée dans le Registre public des espèces en péril.